



N°2

du 07/09 au
13/09/2022

Rédacteurs

TERRES INOVIA en collaboration avec la Chambre d'Agriculture de Loiret.

Observateurs

AGROPITHIVIERS, AXEREAL, CA 18, CA 28, CA 36, CA 37, CA 41, CA 45, CETA CHAMPAGNE BERRICHONNE, FDGEDA DU CHER, LALLIER SEBASTIEN, SOUFFLET AGRICULTURE, UCATA.

Relecteurs

La Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher, SRAL Centre.

Directeur de publication :

Philippe NOYAU,
Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire

13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité

Colza

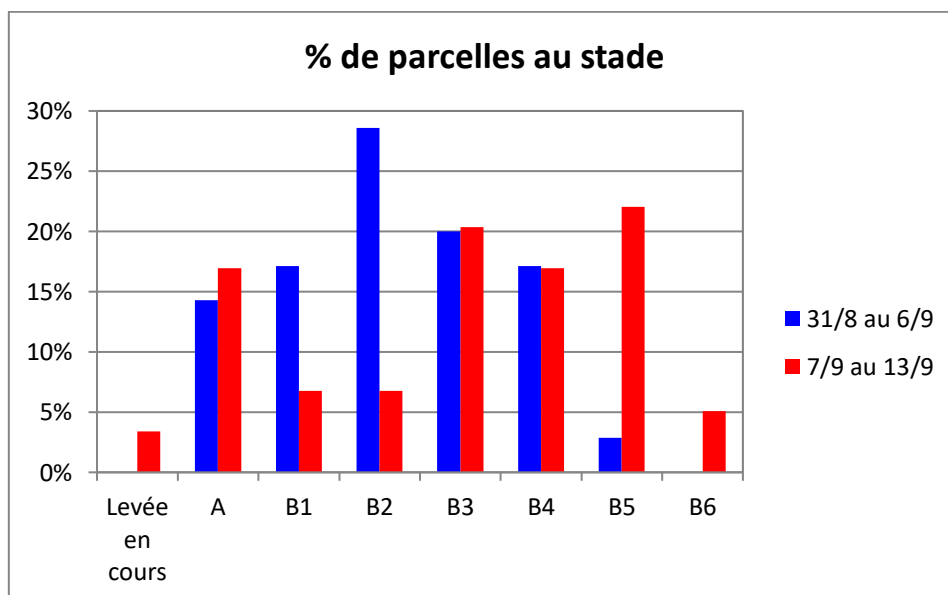
RESEAU 2022-2021

Le réseau est actuellement composé de 67 parcelles réparties sur l'ensemble de la région Centre-Val de Loire. Les observations sont disponibles pour 61 parcelles cette semaine.

STADES DES COLZAS

Les pluies restent toujours inégales sur la région Centre-Val de Loire à la fois en quantité et en répartition.

Certains secteurs n'ont toujours pas reçu assez de millimètres pour permettre la germination. C'est le cas de 2 parcelles du réseau à ce jour. Les parcelles levées traduisent cette forte hétérogénéité régionale avec des stades compris entre levée en cours et des colzas à plus de 6 feuilles.



ALTISE DES CRUCIFERES OU PETITE ALTISE

Contexte d'observations

Si le nombre de parcelles observées à l'échelle régionale est le double de celui de la semaine dernière, la situation petite altise reste inchangée. En effet, la moitié des parcelles signalent bien la présence de dégâts sur feuilles mais dans des proportions ne dépassant jamais le seuil de risque.

Il faut maintenir une surveillance quotidienne pour toutes les parcelles à moins de 3 feuilles. Les bordures sont des zones à privilégier pour les observations.

Le risque doit être évalué à la parcelle. Il peut être considéré entre **faible** et **moyen** à l'échelle régionale. **Attention aux parcelles en cours de levée avec des colzas à proximité dont les repousses pourraient être déchaumées.**

Reporter toutes destructions de repousses si vous ou vos voisins ont des parcelles de colzas à moins de 3 feuilles à proximité.

Pour rappel :

Il n'existe pas à ce jour de résistance identifiée aux pyréthriinoïdes pour l'altise des crucifères.

Période de risque

→ Depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles.

Seuil indicatif de risque

→ 8 pieds sur 10 portants des morsures. Il ne faut pas dépasser plus $\frac{1}{4}$ de la surface végétative détruite. Au-delà du nombre de plantes avec dégâts, il est important de déterminer la surface végétative endommagée. En cas de levée tardive (après le 1^{er} octobre), la vitesse de développement des colzas est ralentie et le seuil peut être abaissé à 3 plantes avec morsures sur 10.



Moins de 25 % de la surface touchée



Plus de 25 % de la surface touchée

ALTISE D'HIVER - PIEGEAGE

Les grosses altises sont capturées dans 6 cuvettes depuis ces derniers jours. Le stimulus thermique conduisant au déclenchement du vol n'est pas observé à ce jour (baisse des températures en dessous de 20°C suivi d'une remontée au-dessus de 20°C).

La baisse des températures (17 à 18 °C) à partir de samedi et jusqu'à lundi prochain pourrait être le début du scénario. Les températures prévisionnelles pour le milieu de la semaine prochaine sont attendues au-dessus de 20°C.

Contexte d'observations

Les pucerons sont signalés dans 8 parcelles du réseau. Les départements concernés sont le Cher, l'Indre, l'Indre-et-Loire et l'Eure-et-Loir. Toutes les parcelles n'atteignent pas le seuil indicatif de risque sauf une dans l'Indre avec 75 % des plantes porteuses. Mais cette parcelle est à ce jour à plus de 6 feuilles.

Pour évaluer le risque, il faut croiser le stade de sensibilité (≤ 6 feuilles) et le dépassement du seuil de 20 % de plantes porteuses. Pour les quelques parcelles à plus de 6 feuilles, le risque est écarté. Le risque est aussi réduit avec les variétés qui comportent la résistance partielle à l'une des viroses (TUYV) transmise par les pucerons.

Le risque peut être considéré comme **faible** pour la grande majorité des parcelles du réseau pour l'instant. **Mais selon l'évolution de la météo dans les prochains jours et semaines, c'est un élément à surveiller régulièrement.**

Période de risque

→ Jusqu'au stade 6 feuilles de la culture, correspondant à la période la plus à risque pour la transmission des viroses.

Seuil indicatif de risque

→ 20% de plantes porteuses de pucerons.

Pour aller plus loin

Le risque [puceron vert du pêcher](#) est lié à sa capacité à transmettre des viroses à la plante. Sa gestion se complique par sa résistance à la famille des pyréthrinoïdes et pyrimicarbe.

AUTRES OBSERVATIONS

Les dégâts de limaces sont toujours signalés mais restent pour l'instant contenus.

Toujours quelques signalements de dégâts de pigeons.

**ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT
AUX BSV DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE**

<http://bsv.centre.chambagri.fr/>